

# **GROUPE DE TRAVAIL « ERGOTHERAPEUTES »**

## **Groupe 1**

« Evaluations ergothérapeutiques »

**Mercredi 16 mai 2012**

**9h30 - 12h30**



### **Participants présents :**

- COQUARD Alexia, ergothérapeute, L'ADAPT CMPR Châtillon (92)
- FAURE Hélène, ergothérapeute, CMPR de Bobigny (93)
- JEGOUSSE Gaëlle, ergothérapeute, Rééducation Neurologique, Netter-Garches (92)
- MANTEL Julie, ergothérapeute, FAM Pierrefitte (93)
- MARIE Jonathan, Responsable de la documentation CRFTC
- PAYET CHEVALLIER Delphine, ergothérapeute, CSSR du Bourget (93)
- RUIZ DE MARTIN Patricia, ergothérapeute, Hôpital Nord 92, Villeneuve la Garenne (92)
- TAILLEFER Chantal, cadre de santé, pilote du groupe, IFE de Créteil (94)

### **ORDRE DU JOUR**

- **Répertorier les différentes évaluations pratiquées par les secteurs d'ergothérapie représentés dans le groupe**
- **Pour quelle reconnaissance ? Quels supports sont utilisés pour communiquer les résultats des évaluations ? A qui sont destinées les synthèses d'évaluations ?**

### **COMPTE-RENDU**

#### **1. Répertorier les différentes évaluations pratiquées par les secteurs d'ergothérapie représentés dans le groupe**

**Le groupe représente essentiellement le secteur sanitaire (SSR) : 6/7**

**Une ergothérapeute exerce dans un FAM**

**Un tour de table nous a permis de répertorier les évaluations réalisées dans les différents secteurs représentés.**

**En utilisant le modèle de la Classification Internationale du Fonctionnement (CIF), trois catégories d'évaluations ressortent :**

- **Les évaluations des déficiences :**
  - **Sensitivo-motrices : bilan de la commande motrice volontaire et involontaire, de la spasticité, de la sensibilité**
  - **Cognitives : La BEN (Batterie d'Evaluation de la Négligence) dont l'ECB (Echelle Catherine Bergego), Le Test d'Evaluation Rapide des Fonctions Cognitives (TERFC), Le Test**

Lillois de l'Apraxie (TLA), Le Test des Errances Multiples (TEM), l'évaluation ergothérapeutique écologique des fonctions exécutives : omelette et gâteau au chocolat, la BADS

- Les évaluations des capacités :
  - Les bilans des préhensions
  - La Mesure d'Indépendance Fonctionnelle (MIF)
  - Observations de mises en situation d'activités élémentaires de vie quotidienne (Activities of Daily Living) : déplacements, toilette, habillage, alimentation...
  - Observations de mises en situation élaborées de vie quotidienne (Instrumental Activities of Daily Living) : cuisiner un repas, activités domestiques, courses, conduite...
  
- Les évaluations de la participation sur le lieu de vie de la personne :
  - Evaluations au domicile de la personne
  - Mises en situation écologiques au domicile
  
- Les entretiens avec la personne et/ou son entourage :
  - Entretiens semi-dirigés
  - Utilisations d'outils : questionnaires, évaluations (DEX, ECB ...)

Les évaluations spécifiques des ergothérapeutes sont les bilans des préhensions et les évaluations lors de mises en situation écologiques qu'elles soient validées ou non.

Les évaluations des déficiences ne sont pas réalisées en FAM.

Les mises en situation écologiques sont majoritairement utilisées soit en utilisant des tests validés qui sont rares (le TEM, l'ECB, l'évaluation écologique des fonctions exécutives : omelette et gâteau au chocolat) soit par l'intermédiaire d'une observation et analyse active de l'exécution d'une activité (ADL ou IADL).

Trois évaluations font l'objet d'un compte-rendu spécifique : l'évaluation au domicile, l'évaluation de la conduite, le TEM.

Parfois les ergothérapeutes rédigent un argumentaire destiné aux MDPH en collaboration avec l'assistante sociale.

Les évaluations sont majoritairement réalisées dans l'institution mais peuvent être réalisées hors institution sans que cela pose un problème aux ergothérapeutes présents.

Les évaluations réalisées hors institution sont en général, les interventions sur le lieu de vie de la personne, les évaluations de la conduite automobile, la réalisation de courses dans un quartier commerçant, la prise des transports en commun.

## 2. Quels supports sont utilisés pour communiquer les résultats des évaluations ? A qui sont destinées les synthèses d'évaluations ?

Les résultats des évaluations font l'objet de synthèses intégrées au dossier médical du patient qui est soit informatisé (3/7) soit papier accessible à tous.

Trois synthèses peuvent être rédigées au cours du séjour de la personne : bilan d'entrée, de suivi et bilan de sortie.

Des synthèses des évaluations spécifiques (VAD, TEM, conduite auto) sont rajoutées au dossier médical.

Les synthèses des VAD et de l'évaluation automobile sont parfois fournies au patient.

Les évaluations sont réalisées pour orienter la rééducation, la réadaptation voire la réinsertion de la personne.

En ergothérapie elles favorisent la prise de conscience de la répercussion des troubles.

## 3. Les attentes du groupe

Valoriser l'intérêt des évaluations écologiques en

- Rendant mieux compte des résultats de nos évaluations dans une démarche diagnostic
- En acquérant une méthodologie de l'analyse de l'activité

Créer une base documentaire au CRFTC accessible aux ergothérapeutes

Préparer la présentation du COPIL : travail de groupe, Chantal prépare une trame et diffusera aux membres du groupe, *volontaires à déterminer pour la présentation du 19*

## 4. AGENDA

Réunion du COPIL

- **Date** : Mardi 19 juin de 9h30 à 12h30
- **Lieux** : CRFTC – Pavillon Leriche (porte 11) – 96, rue Didot – 75014 Paris
- **Ordre du jour** :
  - **Présentation de l'état des lieux et axes de travail des 2 groupes « Ergothérapeutes »**

Chantal Taillefer

Pilote groupe 1 (Evaluations)